



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ETAIENT PRESENTS :

Madame Bernadette NEGROS, Maire ;
Monsieur Frédéric GONTIER, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Monsieur Philippe CAUSSE Adjoints ; Madame Tessa VEYRIE, Monsieur Jean-Louis BUTACIDE, Monsieur Philippe AUZUECH,

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Stéphane DESPLAS, Madame Christine BOUDET, Monsieur Michel ARNAL, Monsieur Clément BERTRAND, Conseillers Municipaux.

Monsieur Frédéric GONTIER a été nommé secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 FEVRIER 2022

Compte-rendu

Arrêtés et délibérations

- 2 délibérations sont présentées par Madame le Maire :
 - Délibération création d'un emploi dans le cadre d'une modification horaire = ou > 10% du temps de travail
 - Délibération accompagner la rénovation énergétique des bâtiments culturels publics – participation au projet peuplier porté à l'échelle du ParcEt ont été votées à l'unanimité.

1. Assainissement

- a) Madame Amélie LAYRAC de SUD INFRA a envoyé l'avant-projet détaillé de l'assainissement des secteurs du Gressentis, La Grave, Gaillac et Sebelous.
Les travaux devraient commencer 3^{ème} trimestre 2022 pour le Gressentis et les Sebelous. Madame le Maire travaille avec SUD INFRA sur le bilan financier avec les différentes subventions.
Une réunion est prévue avec SUD INFRA, AVEYRON INGENIERIE, Eau RMC, VEOLIA et le SIAEP du LARZAC le 2 février 2022. L'agent technique nettoiera prochainement la station d'épuration du Bourg.

2. Sebelous

- a) Le montant estimé des travaux des Sebelous s'élève à environ 500 000 €HT, cela comprend :
1. La toiture à consolider pour l'installation du photovoltaïque, son désamiantage. Le montant des travaux globaux pour la toiture serait d'environ 200 000 €HT qui devraient être rentabiliser sur 20 ans par la revente d'électricité.
 2. Nous sommes en attente d'un document de synthèse suite à la réunion du 11 janvier 2022 avec l'architecte et le bureau d'étude.
 3. Un imprévu a dû contraindre la mairie à faire en urgence des travaux à la fosse septique car celle-ci était envahie de racine.
 4. Sur l'année 2022, la Mairie va entreprendre les démarches pour la création du marché et l'étude des plans de financement.
 5. Le début des travaux est prévu pour 2023.
- b) La Mairie a accordé un délai de gratuité jusqu'à début avril concernant le début de paiement du loyer des locataires à cause du retard de la fin des travaux et de leur participation aux travaux électriques.

3. La Parro

- Les modifications du PLUi avancent.
- Madame le Maire propose de préparer le plus tôt possible l'acte notarial concernant l'achat de la PARRO à Monsieur Cyril SABLIER et le plan d'aménager réalisé par le géomètre.

4. WC Publics

- Les travaux de démolition de la maison « SINELNIKOFF » vont débiter la semaine prochaine. La société BOUDET et fils est en charge de la démolition.
- Un arrêté va être pris par la Mairie afin de sécuriser les lieux pendant toute la durée des travaux.

5. Colombarium

- Depuis 2008, il est obligatoire que les communes proposent un colombarium et/ou jardin du souvenir.

- Madame le Maire a demandé à Madame Lola MORLIER, tailleur de pierres sur la Commune de lui préparer une proposition et un devis estimatif. Madame le Maire expose une première ébauche. Le Conseil Municipal souhaite apporter quelques modifications sur le nombre de trappes et sur leur taille (nombre d'urnes par trappe) du colombarium.

6. Divers

- La situation financière pour l'année 2021 est plutôt positive. Madame le Maire est en attente de finaliser la comptabilité 2021 lorsqu'elle aura confirmation de la SGC Saint-Affrique (la trésorerie qui s'occupera dorénavant de la Commune de Sauclières, la trésorerie de Nant ayant fermée définitivement depuis le 3 décembre 2021)
- Madame Letort a envoyé une lettre de remerciement au Conseil Municipal pour les travaux de sécurisation du « chemin de la Combe ».
- Madame le Maire a pris rendez-vous avec Monsieur DUREDON de la Société NEXTER, afin de discuter de la réévaluation du loyer annuel, ainsi que la possibilité de mécénat de la part de NEXTER dans des projets comme les travaux des Sebelous et le « Cœur de village ».
- L'adressage : Monsieur Philippe AUZUECH et Madame Sophie DUFOUR doivent prendre contact avec Monsieur Thomas MAYRAND du SMICA pour lui remettre les plans mis à jour et discuter de la suite.... Entre autres les plaques de rues et les plaques numérotées qui seront prises en charge par la Mairie.
Une erreur s'est glissée dans le dernier PV et CR, le nom de rue retenue au Gressentis est le « chemin de la Gardette » et non « chemin de la Garde »

Date prochain Conseil Municipal

Mardi 8 mars 2022 à 20h30

Levée de séance : 22h45